

RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES

LIGUE CANCER LOIRET

31 Décembre 2021

LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET
Siège social : 44 Avenue Dauphine
45100 ORLÉANS

.....

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPÉCIAL

LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET
Siège social : 44 Avenue Dauphine
45100 ORLÉANS

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2021

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés au adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

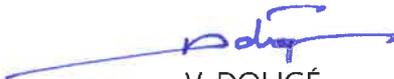
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- 9

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLÉANS, le 25 Mars 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT



V. DOLIGÉ
Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	237 898.37	(187 320.81)	50 577.56	51 024.94
Terrains				
Constructions	211 452.31	(162 096.48)	49 355.83	48 585.82
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 446.06	(25 224.33)	1 221.73	2 439.12
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	237 898.37	(187 320.81)	50 577.56	51 024.94
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				692.35
CRÉANCES	93 351.47		93 351.47	50 755.62
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	93 351.47		93 351.47	50 755.62
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	776 883.78		776 883.78	656 109.11
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	776 883.78		776 883.78	656 109.11
Charges constatées d'avance	6 232.57		6 232.57	9 214.37
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	876 467.82		876 467.82	716 771.45
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 114 366.19	(187 320.81)	927 045.38	767 796.39
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	499 105.18	632 631.62
Réserves statutaires ou contractuelles	254 006.39	387 532.83
Réserves pour projet de l'entité	245 098.79	245 098.79
Autres réserves		
Report à nouveau	57 918.38	57 918.38
Excédent ou déficit de l'exercice	168 630.08	(133 526.44)
Situation nette (sous total)	725 653.64	557 023.56
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	725 653.64	557 023.56
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DEDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	33 376.00	26 298.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	33 376.00	26 298.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	168 015.74	184 474.83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 278.77	53 066.43
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	25 667.25	22 568.77
Dettes fiscales	1 891.43	1 901.71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	88 178.29	106 937.92
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	168 015.74	184 474.83
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	927 045.38	767 796.39

9

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	31 992.00	31 840.00	152.00	0.48 %
Ventes de biens et services	6 166.50	765.00	5 401.50	
Ventes de biens	5 600.00	395.00	5 205.00	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	566.50	370.00	196.50	53.11 %
. dont parrainages	491.50		491.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	5 881.00	6 196.00	(315.00)	-5.08 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	498 152.55	423 948.70	74 203.85	17.50 %
Dons manuels	479 652.55	363 535.01	116 117.54	31.94 %
Mécénats	18 500.00	4 500.00	14 000.00	
Legs, donations et assurances-vie		55 913.69	(55 913.69)	
Contributions financières reçues	194 848.67		194 848.67	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	737 040.72	462 749.70	274 291.02	59.27 %
Achats de marchandises	730.67	636.72	93.95	14.76 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	130 262.57	130 766.77	(504.20)	-0.39 %
Aides financières	232 623.49	265 277.42	(32 653.93)	-12.31 %
Impôts, taxes et versements assimilés	5 385.82	5 154.00	231.82	4.50 %
Salaires et traitements	114 434.31	107 865.85	6 568.46	6.09 %
Charges sociales	45 671.05	42 061.96	3 609.09	8.58 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 646.94	10 924.70	2 722.24	24.92 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	26 906.41	32 853.91	(5 947.50)	-18.10 %
CHARGES D'EXPLOITATION	569 661.26	595 541.33	(25 880.07)	-4.35 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	167 379.46	(132 791.63)	300 171.09	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	718.83	816.78	(97.95)	-11.99 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	718.83	816.78	(97.95)	-11.99 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	718.83	816.78	(97.95)	-11.99 %

9

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	168 098.29	(131 974.85)	300 073.14	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	700.00	1 142.64	(442.64)	-38.74 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	700.00	1 142.64	(442.64)	-38.74 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	168.21	2 694.23	(2 526.02)	-93.76 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	168.21	2 694.23	(2 526.02)	-93.76 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	531.79	(1 551.59)	2 083.38	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	738 459.55	464 709.12	273 750.43	58.91 %
TOTAL DES CHARGES	569 829.47	598 235.56	(28 406.09)	-4.75 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	168 630.08	(133 526.44)	302 156.52	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	12 633.01 7 060,61	7 958.60	4 674.41	58.73 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19 693.62	7 958.60	4 674.41	58.73 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	12 633.01 7 060,61	7 958.60	4 674.41	58.73 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19 693.62	7 958.60	4 674.41	58.73 %
NON AFFECTÉS				

7



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	3
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	6
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	8
3.1.7	<i>Stocks</i>	10
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4	<i>Dettes</i>	14
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2	<i>Dons manuels</i>	19
4.2.1.3	<i>Mécénat</i>	19
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21

4.3.2	Missions sociales.....	22
4.3.3	Frais de recherche de fonds	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	23
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	Principes généraux.....	23
4.4.2	Principes de valorisation.....	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	26
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	30
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur !
	Signet non défini.	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	31
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	32
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	32
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Adhésion à la convention collective des actions de lutte contre le cancer au 1^{er} janvier 2021

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	231 777	6 122		237 898
Total	231 777	6 122	0	237 898

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ → ...		
Immobilisations corporelles	6 122	0
→ Electricité : plafonnier local → Electricité : installation fibre	1 184 4 937	
Immobilisations financières	0	0
→ ... → ...		
Total	6 122	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	180 752	6 569		187 321
Total	180 752	6 569	0	187 321

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	93 351	93 351	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	6 233	6 233	
Total	99 584	99 584	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	334 521	
Livrets et comptes épargne	442 363	719
Comptes à terme		
Total	776 884	719

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→ AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES		692
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ LEGS A RECEVOIR DU BN	32 958	15 167
→ DONS A RECEVOIR BN	59 290	35 459
→		
→		
→		
Disponibilités	776 884	656 109
Total	869 131	707 427

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CCA LOCATION PHOTOCOPIEUR	1078,07	921
CCA ASSURANCES MULTIRISQUES	1 011	993
CCA CHARGES LOCATIVES 1T22	623	581
CCA LA POSTE ENVELOPPES TIMBRES	3 520	6 720
...		
Total	6 233	9 215

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	387 533									254 007
→ Fonds de réserve générale	245 099		-133 526	-133 526						245 099
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	57 918									57 918
Excédent ou déficit de l'exercice	-133 526				133 526	133 526	168 630	168 630		168 630
Subventions d'investissement										
Provisions réglées										
Total	557 024		-133 526	-133 526	133 526	133 526	168 630	168 630		725 654

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

NEANT

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"						
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"						
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	26 298	7 078		33 376
→				
Total	26 298	7 078	0	33 376

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 279	52 279		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	27 559	27 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	88 178	88 178		
Produits constatés d'avance		0		
Total	168 016	168 016	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 737	1 654
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 737	1 654
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	13 976	22 816
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 005	5 515
→ Caisse de retraite	5 035	3 999
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		1 935
→ Dettes congés à payer		7 549
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 782	3 571
→ Prélèvement à la source	154	248
Total	15 713	24 470

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	0	0
→ FNP - Factures non parvenues		
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	88 178	106 938
Programme Carte d'Identité des tumeurs	15 000	15 000
Subvention Cancer Adolescent	12 762	6 938
Subvention projets chercheurs nationales	60 300	75 000
Notes de frais à régler	116	
Subvention livret accueil Malades CHRO	0	10 000
Total	88 178	106 938

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE Centre de la Ligue	REPORTING - COMITÉ DU LOIRET		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	381 045,43	365 553,93	338 888,21	334 188,21		
1.1 Réalisées en France	381 045,43	365 553,93	338 888,21	334 188,21		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	179 297,43	163 805,93	98 136,72	98 136,72		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	201 748,00	201 748,00	240 751,49	236 051,49		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	99 732,83	99 732,83	144 721,53	144 721,53		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	99 732,83	99 732,83	144 721,53	144 721,53		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	81 973,21	75 924,00	109 800,82	102 462,18		
3.1 Frais d'information et de communication	10 912,29	10 912,29	40 092,17	40 092,17		
3.2 Frais de fonctionnement	63 821,64	57 940,64	60 523,02	54 327,02		
3.3 Autres charges	7 239,28	7 071,07	9 185,63	8 042,99		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	7 078,00	7 078,00	4 825,00	4 825,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	569 829,47	548 288,76	598 235,56	586 196,92		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	168 630,08		-133 526,44			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Decembre 2021		Decembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 043,00	2 043,00		
Réalisées en France	2 043,00	2 043,00		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 843,71	4 843,71		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 806,91	12 806,91	7 958,60	7 958,60
TOTAL	19 693,62	19 693,62	7 958,60	7 958,60

RESSOURCES	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-716 387,05	-716 387,05	-457 370,48	-457 370,48
1.1 Cotisations sans contrepartie	-31 992,00	-31 992,00	-31 840,00	-31 840,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-498 152,55	-498 152,55	-423 948,70	-423 948,70
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-186 242,50	-186 242,50	-1 581,78	-1 581,78
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-16 191,50		-1 142,64	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-491,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-15 000,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-700,00		-1 142,64	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-5 881,00		-6 196,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-738 459,55	-716 387,05	-464 709,12	-457 370,48

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-19 693,62	-19 693,62	-7 958,60	-7 958,60
Bénévolat	-7 060,61	-7 060,61		
Prestations en nature	-12 633,01	-12 633,01	-7 958,60	-7 958,60
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-19 693,62	-19 693,62	-7 958,60	-7 958,60

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Ventes (abonnement au magazine VIVRE)	385	395
→ Prestations et autres ventes		100
→ Autres produits affectés aux missions sociales (rbst frais formation par BN)		270
→ Produits financiers		817
→ Parrainages	492	
→ Produits activités annexes	75	
Total	952	1 582

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	5 215	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
→ Produits exceptionnels	700	1 143

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en fonction du nombre d'heures travaillées par salariées et vacataires. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 8 décembre 2016.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	464		1 766	2 229
Assurance	26		1 059	1 085
Electricité et eau	1 259		1 840	3 100
Téléphone	625	625	1 274	2 525
Affranchissement		8 118	18	8 136
Autres (à préciser)				0
Total	2 374	8 743	5 957	17 074

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	33 832	18 549
Actions d'information, de prévention et de dépistage	70 527	
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	13 551	64 307
Frais de fonctionnement (dont communication)	42 195	67 071
Total	160 105	149 927

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	84 714	62 722
Actions d'information, prévention, dépistage	82 986	16 349
Actions de formation	269	460
Actions de recherche	10 251	17 303
Actions autres	1 076	1 301
Total	179 297	98 135
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	8 986	33 813
Actions d'information, prévention, dépistage		20 000
Actions de formation		
Actions de recherche	192 762	186 938
Actions autres		
Total	201 748	240 751

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	10 912	40 092
Frais de gestion :	49 353	45 284
Impôts et taxes	5 320	5 154
Cotisation statutaire	9 148	10 085
Autres	7 239	9 186
...		
...		
Total	81 973	109 801

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	7 060	11 689
Prestation	Tarif négocié	12 633	7 959
Autres (à préciser)			
	Total	19 693	19 648

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
					en France	Réalisées à l'étranger					
Achats de marchandises	563						168				
Variation de stock	30 047					8 181	18 405				
Autres achats et charges externes	30 875	201 748					5 320				
Aides financières						66	29 129				
Impôts, taxes et versement assimilés	75 503					9 803	13 067				
Salaires et traitements	28 856					3 748	6 569	7 078			
Charges sociales											
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges	13 453					4 305	9 148				
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	179 297	201 748	0	0	0	99 733	8 1973	7 078	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens				12 633	12 633
Prestations de services	4 507	4 507		2 554	7 061
Personnel bénévole					
TOTAL	4 507	0	0	15 187	19 694

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 070
Total	5 070

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Annulation chèque secours	200
Annulation chèque secours	500
→ ...	
→ ...	
Total	700
Charges exceptionnelles	
Régularisation arrondi fédération	1
Cheque taxe fonciere dossier legs	168
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	168

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CENTRE DE LOIRET		045 - COMITÉ DU LOIRET	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. MISSIONS SOCIALES		365 553,93	338 888,21	
1.1 Réalisées en France		365 553,93	338 888,21	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		163 805,93	98 136,72	
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		69 714,36	62 722,18	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		82 494,99	16 349,44	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		269,06	460,34	
Actions de société et politique de santé		1 076,26	1 301,37	
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		10 251,26	17 303,39	
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
Autres actions				
Versements à d'autres organismes agissant en France		201 748,00	240 751,49	
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		8 986,00	33 813,49	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			20 000,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		192 762,00	186 938,00	
<i>Programmes nationaux</i>		127 762,00	96 938,00	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		65 000,00	90 000,00	
Mission reversement legs				
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
1.2 Réalisées à l'étranger				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		99 732,83	144 721,53	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		99 732,83	144 721,53	
Frais d'appel de dons		62 732,80	63 865,64	
Frais d'appel des legs		2 048,90	1 623,68	
Frais traitements des dons		28 831,29	38 978,53	
Frais de traitements des legs				
Frais de campagne pour des dons en nature				
Achats pour manifestations et ventes		6 119,84	40 253,68	
Activités de récupérations				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Rech de Mécénat Info.Prév.Dép				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info.Prév. Dép				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		75 924,00	102 462,18	
3.1 Frais d'information et de communication		10 912,29	40 092,17	
Frais d'information et de communication externe		10 912,29	40 092,17	
Frais d'information et de communication interne				
3.2 Frais de fonctionnement		57 940,64	54 327,02	
Frais de gestion		43 472,29	39 087,53	
Formation administrative				
Impôts et taxes		5 320,17	5 154,00	
Cotisation statutaire 10%		9 148,18	10 085,49	
3.3 Autres charges		7 071,07	8 042,99	
Charges financières		502,13	391,70	
Dotations aux amortissements		6 568,94	6 099,70	
Charges exceptionnelles			1 551,59	
TOTAL DES EMPLOIS		541 210,76	586 071,92	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		7 078,00	4 825,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		168 098,29		
TOTAL		716 387,05	590 896,92	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL	
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		2 043,00		
Réalisées en France		2 043,00		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		4 843,71		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		12 806,91	7 958,60	
TOTAL		19 693,62	7 958,60	
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice				
= Utilisation				
=+Report				
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice				

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	045 - COMITÉ DU LOIRET	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-716 387,05	-457 370,48
1.1 Cotisations sans contrepartie		-31 992,00	-31 840,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-498 152,55	-423 948,70
Dons manuels non affectés		-465 555,15	-351 225,52
Dons manuels affectés		-14 097,40	-12 309,49
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-55 913,69
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-18 500,00	-4 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-186 242,50	-1 581,78
Manifestations		-75,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-5 600,00	-395,00
Prestations et autres ventes			-100,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-270,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-718,83	-816,78
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-179 848,67	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-716 387,05	-457 370,48
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-133 526,44
TOTAL		-716 387,05	-590 896,92
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		508 446,62	635 873,36
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		168 098,29	-133 526,44
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-2 791,32	6 099,70
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		673 753,59	508 446,62
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-19 693,62	-7 958,60
Bénévolat		-7 060,61	
Prestations en nature		-12 633,01	-7 958,60
Dons en nature			
TOTAL		-19 693,62	-7 958,60

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
	Total						

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	14			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	14			
Bénévoles "administratifs"	6	168	0,102	2 554
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	168		
Bénévoles de terrain	33	311	0,180	4 507
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	6	133		
Organisation de manifestations	1	8		
Communication, démarches auprès des médias	21	126		
Ventes au profit du CD	3	12		
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	1	5		
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	27		
Autres.				
Total	53	479	0	7 060

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	5 044	3
Total	5	5 044	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	233
6257 - Réceptions	Restauration	5
623 800 Divers	pourboires...	0
626 100 Frais postaux	recommandé	13
607 000 achats	fleurs deces administrateur	100
	Total	351

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3 999** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET
Siège social : 44 Avenue Dauphine
45100 ORLÉANS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 Décembre 2021

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à ORLÉANS, le 25 Mars 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT


V. DOLIGÉ
Associé